

Où activer MES DROITS ?

Pour accéder à la tarification solidaire, vous devez, dans un premier temps, activer vos droits :



EN AGENCE MOBILITÉS

Pour activer vos droits sur carte Twisto Atoumod, rendez-vous à l'Agence Mobilités muni de vos pièces justificatives (voir au dos).

51 rue de l'Oratoire à Caen / Station Bernières / Arrêt Théâtre
Station Vélolib et Vélopark - Théâtre.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
et le samedi de 10h à 17h



OU DEPUIS L'APPLICATION TWISTO*

Après création de votre compte sur l'application, chargez vos pièces justificatives directement dans la rubrique e-Ticket.

Où obtenir mes titres ?

Une fois vos droits ACTIVÉS, vous pouvez obtenir vos titres auprès de l'un des points de rechargement suivants :



E-TICKET*

Rechargez et validez votre titre directement depuis l'application Twisto.

- Rechargement du CARNET DE TICKETS SOLIDAIRES et du forfait MENSUEL SOLIDAIRE. (uniquement disponible pour les droits CSS et AME)

Téléchargez
l'appli Twisto



E-BOUTIQUE

Effectuez toutes vos démarches sur la e-boutique Twisto : création gratuite de votre carte Twisto Atoumod**, rechargement du CARNET DE TICKETS SOLIDAIRES et du forfait MENSUEL SOLIDAIRE.

→ Rendez-vous sur [twisto.fr](https://www.twisto.fr)



AGENCE MOBILITÉS

Le personnel de l'Agence Mobilités Twisto est à votre disposition pour vous informer et vous délivrer vos tickets ou forfaits.



DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE TITRES

Disponibles 24h/24 et 7j/7, les distributeurs de titres sont situés aux stations de tramway et aux principaux arrêts de bus du réseau (détail sur [twisto.fr](https://www.twisto.fr)).

- Rechargement du CARNET DE TICKETS SOLIDAIRES et du forfait MENSUEL SOLIDAIRE.



POINTS RELAIS

Une sélection de commerçants propose le rechargement du CARNET DE TICKETS SOLIDAIRES et du forfait MENSUEL SOLIDAIRE. (liste sur [twisto.fr](https://www.twisto.fr))

* Uniquement disponible pour les droits CSS et AME

** Après réception de votre carte Twisto Atoumod, rendez-vous en Agence Mobilités pour activer vos droits Tarifs Solidaires.

Twisto ACCESS

A partir du 1^{er} juillet, la tarification Twisto Access sera simplifiée et alignée sur celle des bus et tramways Twisto.

Qu'est-ce que cela change ?

- Vous utiliserez les mêmes tickets et cartes que dans les bus et tramways. Un seul et même support pour tous vos trajets avec Twisto : tramway, bus ou Twisto Access.
- Vous pourrez bénéficier des avantages de la tarification Twisto pour tous vos trajets Twisto Access, notamment la tarification solidaire de ce guide selon conditions d'éligibilité.



Twisto ASSIST



Vous souhaitez découvrir le bus ou le tramway ?

Avec 3 lignes de tramway et 15 lignes de bus équipés de véhicules 100% accessibles, vos trajets n'ont jamais été aussi simples avec Twisto !

Envie d'essayer ? Un conseiller Twisto vous accompagne de votre domicile à votre point de destination avec le service Twisto Assist (en partenariat avec Handuo Tandem).

Les parcours s'adaptent suivant vos besoins, votre handicap et votre capacité à vous déplacer.

Pour réserver votre trajet avec un accompagnateur Twisto Assist, appelez Twisto au 02.31.15.55.55

Une QUESTION ? Une INFO ?

✉ clients@twisto.fr

☎ 02 31 15 55 55

🌐 [twisto.fr](https://www.twisto.fr)

📱 Appli sur votre store

📱 @TwistoCaen



AGENCE

Mobilités Twisto

51 rue de l'Oratoire - 14000 CAEN
Station Bernières
Arrêt Théâtre
Vélolib et Vélopark Théâtre

Lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
Samedi de 10h à 17h

keolis
CAEN

2023-2024

Guide des
TARIFS

SOLIDAIRES

twisto
TWISTO.FR

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

LA TARIFICATION SOLIDAIRE

Destinée aux personnes fragiles, résidentes sur Caen la mer* (résidence principale), la tarification solidaire offre des réductions pouvant aller jusqu'à la gratuité des déplacements en bus et en tramway.

Elle est proposée aux :



bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS),



bénéficiaires de l'Aide Médicale d'Etat (AME),



demandeurs d'emploi,



bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapée (AAH),



bénéficiaires de l'Allocation Supplémentaire (AS),



personnes âgées de plus de 65 ans non imposables sur le revenu (NI +65 ANS),



personnes atteintes de cécité,



invalides civils dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80%,



invalides de guerre dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 30%.

*Cette condition ne s'applique pas aux bénéficiaires de la Complémentarité Santé Solidaire (CSS), ni de l'Aide Médicale d'Etat (AME).

Pour activer vos droits et accéder à la tarification solidaire, vous devez fournir les pièces justificatives suivantes:

DROITS	PIÈCE(S) JUSTIFICATIVE(S) À FOURNIR
• Bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans participation financière	• Attestation CSS délivrée par la CPAM
• Bénéficiaire de l'Aide Médicale d'Etat (AME)	• Attestation AME délivrée par la CPAM
• Demandeur d'Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Si vous êtes indemnisé par Pôle Emploi : <ul style="list-style-type: none"> ✓ le dernier avis de paiement Pôle Emploi pour les bénéficiaires de l'ASS ou ✓ l'avis de paiement Pôle Emploi pour les bénéficiaires de l'ARE • Si vous n'êtes pas indemnisé par Pôle Emploi : <ul style="list-style-type: none"> ✓ l'attestation des périodes d'inscription à Pôle Emploi • Si vous êtes allocataire CAF (ou MSA) : <ul style="list-style-type: none"> ✓ l'avis de paiement du mois en cours. • Si vous êtes salarié : <ul style="list-style-type: none"> ✓ le(s) bulletin(s) de salaire du mois précédent. • Si vous êtes stagiaire de la formation professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> ✓ le dernier bulletin de rémunération.
• Bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapée (AAH)	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Justificatif d'identité • Notification MDPH (faisant mention de l'AAH) • Attestation CAF de l'année en cours, montrant le versement de l'AAH • Avis d'imposition de l'année N-1
• Bénéficiaire de l'Allocation Supplémentaire (AS)	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Attestation de versement de l'Allocation Supplémentaire
• Personne atteinte de cécité	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Carte MDPH avec la mention cécité
• Invalides de guerre dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 30%	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Carte d'invalidité délivrée par l'ONAC
• Invalides civils dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80%	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Carte MDPH avec taux d'invalidité supérieur ou égal à 80%
• Personne âgée de plus de 65 ans non imposable sur le revenu (NI +65 ans)	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Avis d'imposition de l'année N-1

Tickets et forfaits SOLIDAIRES

CARNET DE TICKETS SOLIDAIRES 3,50 € / LES 5 VOYAGES

Le CARNET DE TICKETS SOLIDAIRES, vous permet de charger de 5 à 50 tickets sur votre carte Twisto Atoumod. Chaque ticket est valable 1h et est décompté à chaque passage devant un valideur, sauf en correspondance.

Le CARNET DE TICKETS SOLIDAIRES est accessible aux personnes bénéficiaires des droits ci-dessous :

BÉNÉFICIAIRES				
Complémentaire Santé Solidaire	Aide Médicale d'Etat	Demandeurs d'emploi	Personnes handicapées à 80%	Invalides de guerre à 30%

FORFAIT MENSUEL SOLIDAIRE 20,50 €

Le forfait MENSUEL SOLIDAIRE offre 31 jours consécutifs de déplacements illimités sur le bus et le tramway. Il est valable à partir de la 1^{ère} validation.

Le forfait MENSUEL SOLIDAIRE est accessible aux personnes bénéficiaires des droits ci-dessous :

BÉNÉFICIAIRES				
Complémentaire Santé Solidaire	Aide Médicale d'Etat	Demandeurs d'emploi	Invalides civils	Invalides de guerre à 30%

JUSTIFICATIFS À FOURNIR POUR SOUSCRIRE AU FORFAIT MENSUEL SOLIDAIRE :

JE N'AI PAS DE CARTE TWISTO ATOUMOD	J'AI DÉJÀ UNE CARTE TWISTO ATOUMOD
<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire de demande de carte rempli et signé* • Formulaire d'abonnement rempli et signé * • Photo d'identité • Pièce d'identité • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Justificatifs d'accès à la tarification solidaire (détaillés sur le volet 2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce d'identité • Justificatif de domicile de moins de 3 mois * • Justificatifs d'accès à la tarification solidaire (détaillés sur le volet 2)

Tarifs au 1^{er} juillet 2023

FORFAIT TRIMESTRIEL SOLIDAIRE GRATUIT

Le forfait TRIMESTRIEL SOLIDAIRE offre 3 mois de déplacements illimités sur le bus et le tramway. Il est distribué par trimestre calendaire.

Le forfait TRIMESTRIEL SOLIDAIRE est accessible aux personnes bénéficiaires des droits ci-dessous :

BÉNÉFICIAIRES	
Demandeurs d'emploi dont les revenus sont inférieurs à 150% du RSA	

FORFAIT ANNUEL SOLIDAIRE GRATUIT

Le forfait ANNUEL SOLIDAIRE offre une année (calendaire) de déplacements illimités sur le bus et le tramway. Il est valable à partir de la 1^{ère} validation jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Le forfait ANNUEL SOLIDAIRE est accessible aux personnes bénéficiaires des droits ci-dessous :

BÉNÉFICIAIRES			
Allocation Adulte Handicapé	Allocation Supplémentaire	NI +65 ANS 65 ans et + non imposable	Personnes atteintes de cécité

JUSTIFICATIFS À FOURNIR POUR SOUSCRIRE AUX FORFAITS TRIMESTRIEL ET ANNUEL SOLIDAIRES :

JE N'AI PAS DE CARTE TWISTO ATOUMOD	J'AI DÉJÀ UNE CARTE TWISTO ATOUMOD
<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire de demande de carte rempli et signé* • Formulaire d'abonnement rempli et signé * • Photo d'identité • Pièce d'identité • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Justificatifs d'accès à la tarification solidaire (détaillés sur le volet 2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pièce d'identité • Justificatif de domicile de moins de 3 mois * • Justificatifs d'accès à la tarification solidaire (détaillés sur le volet 2)

*Documents à télécharger sur twisto.fr ou à retrouver en Agence Mobilités